

Migration et hospitalité dans une perspective biblique

Simon Ramdé

Mots-clés : Hospitalité ; immigration ; émigration ; déplacement ; migration.

Keywords : hospitality; immigration; emigration ; displacement ; migration.

Résumé

La migration et l'hospitalité sont deux concepts et pratiques indissociables, dans la plupart des cas, qui méritent d'être abordés ensemble. Ces réalités humaines ont une histoire longue, remontant aux premières époques de l'humanité, et sont provoquées par divers facteurs. Les enjeux soulevés par la migration et l'hospitalité appellent une action et une réflexion continues pour mieux adapter nos réponses. Cet article propose une analyse interprétative des textes bibliques fondateurs des lois qui encadrent les pratiques et conditions liées à la migration et à l'hospitalité. L'étude commence par une définition conceptuelle pour fournir une compréhension approfondie du sujet, puis s'appuie sur les textes bibliques relatifs à la migration et à l'hospitalité. Enfin, l'article explore les causes de la migration, que ce soit dans les récits bibliques ou dans le contexte postmoderne. Il prend l'exemple des migrations au Burkina Faso en Afrique de l'Ouest pour illustrer ses propos.

Abstract

Migration and hospitality are two inseparable concepts and practices that deserve to be studied together. These human realities have a long history, dating back to the earliest era of humanity and are caused by various factors. The issues raised by migration and hospitality call for continuous action and reflection to better adapt our responses. This article proposes an interpretative analysis of the biblical texts basis of the laws that govern practices and conditions connected to migration and hospitality. The study begins by a conceptual definition to provide a profound understanding of the subject, then draws on biblical texts related to migration and hospitality. Finally, the article explores the causes of migration in the biblical and postmodern contexts with Burkina Faso in West Africa as an example of migration.

Pour citer cet article

Ramdé, Simon (2026). Migration et hospitalité dans une perspective biblique. *Facteurs humains : revue en sciences humaines et sociales de l'Université Laval*, 4(1). <https://doi.org/10.62920/jr59ws91>

© Ramdé, Simon, 2025. Publié par *Facteurs humains : revue en sciences humaines et sociales de l'Université Laval*. Ceci est un article en libre accès, diffusé sous licence [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Introduction

À la fin de l'année 2023, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) rapportait que 117,3 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde (HCR, 2024). Ces déplacements résultent de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits de l'Homme ou de situations perturbant gravement l'ordre public. Ce chiffre se décompose comme suit : 68,3 millions de déplacés internes, 37,6 millions de réfugiés, 6,9 millions de demandeurs d'asile et 5,8 millions de personnes nécessitant une protection internationale (HCR, 2024).

Ces chiffres soulignent l'ampleur du phénomène migratoire à l'échelle mondiale, indissociable de la question de l'hospitalité. Le mouvement des individus a toujours été motivé par la quête d'une vie meilleure, d'accomplissement personnel, d'espoir, ou encore par la nécessité de fuir des situations dramatiques. Les progrès de la postmodernité, notamment en matière de communication et de transport, ont permis de rendre

plus visibles les drames humains liés à la migration, mettant en lumière les visages d'hommes et de femmes en déplacement, souvent dans des conditions inhumaines.

Trois grandes catégories de migration peuvent être identifiées : 1. la migration intercontinentale, comme celle des Africains se dirigeant vers les pays occidentaux, 2. la migration continentale, illustrée par les Latino-Américains migrant vers l'Amérique du Nord, et 3. la migration interne, où des individus se déplacent à l'intérieur de leur propre pays, souvent en raison de crises, notamment armées, ou dans la recherche de meilleures conditions de vie (Brouillette, 2017). Ces différentes formes de migration ont également des parallèles dans la tradition judéo-chrétienne. La Bible, texte sacré de cette tradition, rapporte des événements historiques et des préceptes liés à la migration, abordés sous des thèmes variés tels que l'exil, la déportation, l'esclavage, le pèlerinage, la libération, l'étranger, etc. Bien que ces termes ne soient pas toujours synonymes, ils partagent un point commun : ce mouvement est généralement déclenché par des facteurs contextuels tels que l'insécurité, la précarité socio-économique ou l'espoir d'un mieux-être, qui agissent comme des catalyseurs de mobilité ou de repositionnement individuel ou collectif. La migration est tellement présente dans la tradition biblique que la mémoire religieuse juive conserve le souvenir marquant de la Pâque, qui célèbre la sortie des Juifs d'Égypte, sous l'action libératrice de Dieu. Face à cette réalité profonde, il est pertinent de se questionner sur les fondements bibliques de la migration et sur la manière de théologiser l'hospitalité. Pour répondre à cette question, nous analyserons les textes bibliques traitant du phénomène migratoire. Cette réflexion ne s'appuiera pas sur une exégèse approfondie, mais plutôt abordée au prisme d'une herméneutique contextuelle, que nous relierons ensuite à la réalité contemporaine, en prenant le cas du Burkina Faso comme exemple concret.

1 Problématisation, migration et hospitalité à l'épreuve de la foi biblique

La migration, dans la Bible, ne se réduit pas à un simple déplacement géographique. Elle constitue une catégorie théologique et existentielle, inscrite au cœur de la révélation biblique. Du départ d'Abraham vers une terre inconnue (Gn 12,1) à l'exil à Babylone (Jr 29), en passant par la fuite de Jésus en Égypte (Mt 2,13-15), les récits scripturaires construisent une véritable théologie du mouvement, où l'errance, l'exil, l'appel et l'accueil deviennent des vecteurs de transformation spirituelle et de rencontre avec Dieu. Comme l'affirme Bruno-Marie Duffé (2022), « l'hospitalité s'enracine dans la capacité à être touché par l'autre et dans la "re-connaissance" » (Duffé, 2022, p.2), soulignant la dimension éthique intrinsèque de la migration.

Cependant, la Bible ne présente pas une vision univoque de l'étranger. Si certains textes valorisent l'accueil de l'étranger — « Tu aimeras l'étranger, car tu as été étranger dans le pays d'Égypte » (Dt 10,19) —, d'autres révèlent une ambivalence marquée, où l'altérité peut aussi devenir facteur de crainte, de rejet ou de conflit. La tour de Babel (Gn 11) ou la fermeture identitaire d'Esdras et Néhémie (Esd 9-10 ; Ne 13) témoignent de cette tension. Pour Hervieu-Léger (1993), le religieux ne se définit pas par une essence universelle mais par ce que les acteurs sociaux reconnaissent comme tel. Cette approche souligne que la perception de l'altérité, du déplacement et de l'accueil s'inscrit dans des cadres symboliques et spirituels propres aux communautés, issus de constructions sociales et mémorielles.

Dans le contexte actuel du Burkina Faso, ces tensions bibliques résonnent de manière particulière. Le pays fait face à une crise migratoire sans précédent, causée par les attaques terroristes, les violences

communautaires et l'instabilité politique. Des centaines de milliers de personnes vivent en situation de déplacement interne, mettant à l'épreuve la solidarité des communautés locales, souvent elles-mêmes fragilisées (IDMC 2025). Cette situation interpelle la conscience éthique et théologique des Églises : que signifie « aimer l'étranger » quand les ressources sont limitées, que l'insécurité est permanente, et que les appartenances identitaires sont menacées ?

Dès lors, une question centrale s'impose : quels éclairages les Écritures peuvent-elles offrir pour penser la migration et l'hospitalité dans un contexte de crise et de précarité tel que celui du Burkina Faso ? Et plus encore, comment articuler les appels bibliques à l'accueil avec les peurs légitimes, les conflits d'appartenance et les limites objectives des communautés d'accueil ? D'autant plus qu'on admet que la théologie ne peut se maintenir dans une posture de surplomb face aux crises ; elle doit accepter de s'inscrire dans la conflictualité du réel afin d'en éclairer les dynamiques et d'y déployer une réflexion critique (Vial, 2019). Une herméneutique située devient ainsi nécessaire.

1.1 Objectifs de l'article

L'objectif de cet article est d'interroger les fondements bibliques du phénomène migratoire et de l'hospitalité en confrontant les récits scripturaires à la réalité contemporaine des déplacements forcés au Burkina Faso. Il s'agit de mettre en lumière les constants appels éthiques à l'accueil de la Bible, tout en assumant les tensions et les ambivalences que ces appels suscitent dans des contextes de crise.

Deux objectifs spécifiques structurent l'objectif global :

1. Élaborer une grille de lecture biblique et théologique des migrations contemporaines, en croisant les récits de l'Ancien et du Nouveau Testament avec une herméneutique contextuelle (West, 2016), attentive aux vulnérabilités actuelles.
2. Proposer une pratique chrétienne de l'hospitalité, à la fois enracinée dans les traditions bibliques et adaptée aux réalités locales, marquées par la précarité, l'insécurité et les tensions identitaires. Il s'agit ici d'envisager une herméneutique de la migration qui soit « incarnée » (Ricœur, 1990), c'est-à-dire capable de tenir ensemble fidélité aux Écritures et lucidité sur les conditions concrètes de l'accueil.

Cet article se veut une contribution à l'élaboration d'une interprétation biblique contextualisée de la migration. Il s'inscrit dans une théologie publique soucieuse de rendre compte de l'espérance chrétienne face aux défis du monde contemporain (De Gruchy, 2004).

1.2 Méthodologie

Cet article adopte une approche herméneutique contextuelle pour analyser les fondements bibliques de la migration et de l'hospitalité, appliqués à la situation des personnes déplacées internes (PDI) au Burkina Faso. L'herméneutique contextuelle consiste à mettre en dialogue les textes bibliques avec l'expérience concrète des communautés croyantes (West 2001), en particulier celle des PDI. Plutôt que de rechercher des principes universels abstraits, cette méthode vise à faire émerger une signification théologique enracinée dans un contexte socio-spirituel spécifique.

Les récits bibliques sont ainsi relus à la lumière du vécu des déplacés, marqué à la fois par la souffrance, l'espérance et les dynamiques de solidarité. Le contexte des PDI devient un lieu d'interprétation théologique, permettant de dégager des pistes pour une théologie de l'accueil et de la justice sociale. Cette démarche

favorise une théologie vivante et engagée, attentive aux réalités locales, et susceptible d'éclairer les pratiques d'hospitalité dans le contexte burkinabè.

2 Comprendre les perceptions de la migration et de l'hospitalité dans une perspective biblique contextualisée

Dans cette partie, nous proposons une tentative de définition ainsi que quelques clarifications conceptuelles, en nous appuyant principalement sur des sources bibliques.

2.1 La migration : entre déplacement et quête de dignité

Il est pertinent de distinguer les différents termes associés au phénomène migratoire. Parmi ceux-ci figurent : immigration, migration, émigration, déplacement, exode, fuite, incursion, invasion, transhumance, transmigration, transfert de population, réfugié et pèlerinage. Chacun de ces termes évoque, avec des nuances, le flux migratoire. Bien que nous n'ayons pas l'intention de détailler le contenu lexical de chaque mot, ce qui nécessiterait une analyse plus approfondie que cet article ne le permet, nous nous efforçons néanmoins de définir certains termes représentatifs des autres. Par exemple, le terme « émigration » désigne le fait de quitter son pays ou sa région, tandis qu'« immigration » fait référence à l'acte d'entrer dans un pays. Ces deux concepts peuvent être regroupés sous le terme « migration », qui englobe tout mouvement humain d'un pays à un autre ou d'une région à une autre au sein d'un même pays. Dans ce travail, nous privilégions l'utilisation du terme « migration », qui couvre à la fois les notions d'émigration et d'immigration.

Selon la définition de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) des Nations Unies, la migration est comprise comme « tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit en franchissant une frontière internationale » (OIM, 2019, p. 131). L'OIM (2024) distingue plusieurs types de migration :

- Migration forcée : mouvement migratoire non volontaire, contraint et subi, causé par divers facteurs ;
- Migration internationale : mouvement de personnes qui quittent leur lieu de résidence habituelle pour se rendre dans un pays dont elles n'ont pas la nationalité, franchissant par conséquent une frontière internationale ;
- Migration interne : mouvement de personnes à l'intérieur d'un État aux fins d'y établir une nouvelle résidence, temporaire ou permanente ;
- Migration irrégulière : mouvement de personnes contrevenant aux lois, aux réglementations ou aux accords internationaux qui régissent l'entrée ou la sortie du pays d'origine, de transit ou de destination ;
- Migration régulière : migration effectuée en conformité avec la législation du pays d'origine, de transit et de destination.

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), qui adopte une définition proche de celle de l'OIM, définit la migration comme « le déplacement de personnes d'un lieu à un autre, en particulier d'un pays (émigration) vers une autre (immigration), pour des raisons politiques, sécuritaires, sociales, économiques ou personnelles, et qui concernent soit une population entière, soit des individus s'intégrant dans un phénomène

sociétal plus large » (CNRTL, 2012, p.1). La spécificité de cette définition réside dans l'accent mis sur la migration individuelle, inscrite dans un phénomène sociétal global.

L'analyse biblique du phénomène migratoire permet de dégager une typologie nuancée de l'étranger, structurée autour de deux grandes catégories : les étrangers acceptés et ceux qui sont exclus ou interdits. Cette distinction, loin d'être simplement juridique ou ethnique, reflète une construction théologique et éthique du rapport à l'altérité dans le texte biblique.

La catégorie des étrangers acceptés se décline en trois figures distinctes, exprimées en hébreu par les termes *nakrî*, *tôshāb* et *gēr* (Riaud, 2007), chacun renvoyant à une réalité sociale et théologique spécifique de la migration.

- Le terme *nakrî* désigne généralement l'étranger de passage ou l'étranger extérieur à l'alliance, souvent perçu avec une certaine distance, voire de la méfiance (Dt 17,15 ; Esd 10,2).
- Le mot *tôshāb* renvoie à l'étranger résident, celui qui vit de manière prolongée au sein d'une communauté sans pour autant bénéficier pleinement des droits des membres de l'alliance (Lv 25,6).
- Enfin, le *gēr*, figure centrale de l'éthique biblique, désigne l'étranger intégré, parfois assimilé à un prosélyte, à qui la Loi prescrit une protection particulière : « Tu aimeras l'étranger comme toi-même » (Lv 19,34). Le *gēr* est ainsi porteur d'une altérité reconnue, mais aussi d'une dignité protégée par le droit divin.

Cette triple typologie témoigne de la complexité avec laquelle le texte biblique aborde la migration : non comme une catégorie uniforme, mais comme une réalité plurielle, traversée par des enjeux d'identité, d'appartenance et de justice. Elle offre un cadre pertinent pour réfléchir aux politiques contemporaines d'accueil et d'intégration, notamment dans des contextes de crise comme celui du Burkina Faso.

La seconde catégorie de migrants, celle des étrangers non acceptés ou interdits, regroupe des individus et des groupes explicitement exclus du peuple d'Israël. Ces figures de l'altérité sont considérées comme incompatibles avec les exigences spirituelles de l'alliance, en raison de leur implication dans des pratiques jugées idolâtres, impures ou moralement déviantes. Leur mise à l'écart s'inscrit dans une volonté de préserver la sainteté d'Israël et de protéger le peuple contre toute forme de syncrétisme, de déviance culturelle ou d'influence religieuse étrangère.

Ainsi, certaines nations, telles que les Ammonites et les Moabites, sont exclues de l'assemblée d'Israël, une question que nous développerons plus en détail au point 3 : « L'Ammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel [...] » (Dt 23,4-5), tandis que les Cananéens sont voués à l'anathème : « Tu ne concluras point d'alliance avec eux [...] » (Dt 7,2 ; Ex 23,32-33). Ces prescriptions traduisent une éthique de séparation, motivée par la peur que les étrangers « ne détournent [les fils d'Israël] vers d'autres dieux » (Dt 7,4).

Cette logique d'exclusion ne s'appuie pas uniquement sur des critères ethniques, mais s'ancre principalement dans des considérations spirituelles et rituelles, telles que le refus de la circoncision (Ex 12,43-48) ou le maintien dans des pratiques jugées impures (Lv. 18 ; 20). Les réformes d'Esdras et de Néhémie, que nous analyserons plus en détail au point 3, en offrent une illustration significative : elles prescrivent la répudiation des femmes étrangères (Esd 9-10 ; Ne 13,23-27), dans une visée de préservation de l'identité religieuse et communautaire.

Comme le souligne Gerhard von Rad (1960), cette séparation « n'était pas d'abord ethnique, mais une conséquence directe de l'élection et de la sainteté divine » (von Rad, 1960, p. 174). Paul Ricœur (1990, p. 116-

118) parle d'une « dialectique de l'identité et de l'altérité », selon laquelle toute communauté fondée sur une promesse doit tracer des limites pour préserver son récit fondateur. Cette tension entre hospitalité et fidélité identitaire invite à une lecture critique des textes, afin de distinguer le particularisme historique de ce qui peut nourrir aujourd'hui une éthique du rapport à l'autre. Comme le rappelle Bruno-Marie Duffé (2022, p.15) : « La peur de l'autre est légitime, mais elle ne saurait annuler l'appel fondamental à reconnaître en lui un frère en humanité. »

Dans le Nouveau Testament, la distinction entre les deux catégories précédemment mentionnées n'est pas explicitement établie. Au contraire, la notion d'« étranger » prend une dimension essentiellement spirituelle. Le croyant, indépendamment de son origine ethnique ou nationale, est désormais envisagé comme un pèlerin sur terre, en quête d'une patrie céleste (He 11,13-16 ; 1P 2,11). Cette conception confère à l'existence terrestre un caractère transitoire, tout en instaurant une dynamique d'espérance partagée entre les membres de la communauté chrétienne. Dans les écrits de l'apôtre Paul, notamment dans Colossiens (3,11), il est souligné que les distinctions sociales et ethniques sont transcendées « en Christ », posant ainsi les fondements d'une anthropologie théologique unifiée. L'étranger n'est plus perçu comme un autre radical, mais comme un sujet porteur d'une dignité universelle fondée sur l'appartenance commune au corps du Christ (Gangloff, 2018).

Cette dimension conceptuelle de la migration se traduit par une reconfiguration des pratiques d'hospitalité. L'unité spirituelle et la réconciliation deviennent les principes structurants d'un vivre-ensemble affranchi des logiques d'exclusion. L'épître aux Éphésiens (2,14) évoque la destruction du « mur de séparation », métaphore puissante d'une nouvelle sociabilité chrétienne fondée sur l'accueil inconditionnel et la reconnaissance mutuelle (Di Pede, 2018). Ainsi, le Nouveau Testament propose une éthique de l'altérité fondée sur la transcendance des appartenances terrestres et l'universalité de la vocation chrétienne, redéfinissant profondément le regard porté sur l'étranger.

En résumé, la Bible aborde la migration sous une double perspective : concrète et symbolique. Dans l'Ancien Testament, les récits de mobilité structurent l'identité du peuple de Dieu, tandis que le Nouveau Testament introduit une dimension spirituelle, présentant le croyant comme un pèlerin vers la cité céleste (He 11,13-16). Cette migration intérieure redéfinit la condition humaine comme cheminement vers Dieu.

Cette approche éclaire la pratique biblique de l'hospitalité, perçue comme une réponse à l'appel divin. L'accueil de l'étranger devient un acte de bénédiction et de communion, illustré par Abraham recevant les trois visiteurs (Gn 18). Dans le Nouveau Testament, l'hospitalité s'incarne dans l'Église primitive comme signe de fraternité et de réconciliation.

2.2 L'hospitalité : une valeur humaine et spirituelle

Le terme « hospitalité » désigne généralement l'acte d'accueillir favorablement une personne en situation d'étranger, souvent inconnue (Antier, 2022). Cependant, la définition néotestamentaire introduit une dimension plus profonde, en mettant l'accent sur l'amour manifesté envers l'autre, même s'il est étranger. L'expression employée est *philoxenia* en grec rendu en français par philoxénie et composé de deux mots : *philo* qui signifie amour et *xenos* qui désigne l'étranger, l'amour de l'étranger, allogène et immigrant. Cette expression est utilisée par les chrétiens de l'Église primitive dans le Nouveau Testament pour rendre compte de la pratique de l'hospitalité (Rm 12,1-21 ; He 13,1-19 et 1P 4,7-11). Cependant, la notion de philoxénie dépasse le simple fait d'accueillir un étranger à la maison. Elle comprend l'exhortation à manifester un amour fraternel qui prend en compte la personne de l'étranger. Se sentir accueilli par une personne généreuse est important, mais se sentir aimé par cet accueillant l'est véritablement encore plus. C'est pourquoi le Nouveau Testament exhorte à la combinaison de ces deux variantes dans la pratique de l'hospitalité (Medjiko, 2019, p. 4).

Étymologiquement, le terme hospitalité dérive « de *hospitalitas*, du nom *hospitalis*, lui-même lié à hospes (hôte/invité), formé sur espoirs, celui qui reçoit, c'est un geste d'accueil et d'hébergement. Dans l'hospitalité, il y a un accueillant et un accueilli. L'hospitalité est un geste de compensation, de mise à l'égalité ; de protection dans un monde où l'étranger n'a pas originellement de place » (Montandon, 2004, p. 21). Bruno-Marie Duffé (2022), dans sa vision de l'hospitalité, affirme qu'elle « croise la condition de vulnérabilité du vivant "en chemin" et la capacité de chacun à s'ouvrir à celui qui est "de la même chose" et "de la même humanité" » (Duffé, 2022, p. 2). L'hospitalité s'enracine dans la capacité à être touché par l'autre et dans la reconnaissance de l'autre. Cet écho entre recevoir et donner conduit à méditer le signe paradoxal et symbolique de l'hospitalité : celui qui reçoit est aussi celui qui est reçu ».

3 Textes bibliques régissant la migration et l'hospitalité

Dans ce qui précède, nous avons exploré la perception biblique du couple migration-hospitalité sous divers aspects. Il est maintenant pertinent d'analyser le fondement biblique de la migration-hospitalité, c'est-à-dire les textes sacrés qui encadrent ces concepts d'un point de vue législatif.

3.1 L'étranger accueilli : une figure biblique de l'hospitalité ouverte

Il est intéressant de noter que les textes de l'Ancien Testament ont été principalement compilés dans des contextes d'esclavage, de déportation et parfois d'emprisonnement.

La migration et l'hospitalité sont des thèmes intimement liés dans la Bible. La loi mosaïque aborde les conditions et le statut des étrangers et des migrants au sein du peuple de Dieu. Un texte fondamental stipule : « Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte » (Ex 22, 20). Le verset d'Exode (22,20) (ou 22,21 selon les versions) s'inscrit dans le Code de l'Alliance (Ex 20,22 – 23,33), un ensemble de lois sociales, religieuses et éthiques situé entre la théophanie du Sinaï et le renouvellement de l'alliance. Ce corpus reflète les préoccupations d'une communauté en structuration après l'exode d'Égypte. Ce verset apparaît dans une série de lois protégeant les plus vulnérables :

veuves, orphelins, pauvres. L'injonction envers l'étranger ouvre une séquence centrée sur l'éthique du soin aux faibles, soulignant une exigence de justice et de compassion.

Exode (22,20) constitue un repère majeur de l'éthique biblique, articulant mémoire historique, responsabilité sociale et autorité divine. Il rappelle que toute communauté peut connaître l'exil, appelant à une solidarité universelle. Dans une lecture contemporaine, ce verset fonde une éthique de l'hospitalité et de la justice envers les migrants, interpellant les sociétés modernes sur leur capacité à accueillir et reconnaître la dignité de l'autre. Ce même principe est repris dans le livre de Deutéronome : « Il fait droit à l'orphelin et à la veuve, il aime l'étranger et lui donne de la nourriture et des vêtements. Vous aimerez l'étranger, car vous avez été étrangers en Égypte » (Dt. 10, 18-19). Le passage s'inscrit dans le discours mosaïque (Dt 10,12–11,1), où Moïse exhorte Israël à craindre Dieu, à l'aimer, à le servir et à observer ses commandements. Ce discours suit le récit du veau d'or (Dt 9–10), épisode marquant l'infidélité du peuple face à la fidélité miséricordieuse de Dieu. Les versets 18-19 prolongent une description du caractère divin et en tirent les implications éthiques pour Israël.

Ce passage constitue une synthèse remarquable entre théologie et éthique : Dieu aime l'étranger, donc Israël doit l'aimer. L'injonction repose sur une mémoire historique - Israël a lui-même été étranger en Égypte - qui devient le fondement d'une responsabilité morale. L'expérience de la vulnérabilité est ainsi transformée en exigence de solidarité. La théologie du Deutéronome propose ici une éthique fondée sur l'imitation de Dieu : agir comme Dieu agit, aimer comme Dieu aime. Ce principe dépasse le cadre légal pour toucher à l'intention du cœur, à une justice active enracinée dans la compassion divine. Le texte invite à une solidarité universelle, fondée non seulement sur des prescriptions, mais sur la mémoire de l'oppression et l'appel à reproduire la miséricorde divine dans les relations humaines.

Dans Lévitique (24, 22), Dieu souligne l'égalité de traitement entre les autochtones et les étrangers : « Vous aurez la même loi, l'étranger comme l'indigène ; car je suis l'Éternel, votre Dieu ». Ce texte devient ainsi une pierre angulaire d'un ordre éthique fondé sur la sainteté, l'égalité et la responsabilité partagée. Il dépasse la simple application de la justice pour proposer une vision inclusive de la communauté, où la loi divine transcende les appartenances ethniques. Ce verset invite à penser une société où la justice ne fait pas de distinction entre l'autochtone et l'étranger, mais les unit dans une même exigence de droiture devant Dieu. Le passage de Lévitique (24, 22) conclut un épisode narratif inséré dans les lois lévitiques (chapitres 21–24), où un homme, fils d'une Israélite et d'un Égyptien, blasphème le Nom divin lors d'une querelle (Lv 24,10–11). Mis en détention, il est condamné à mort par lapidation sur ordre divin (v. 16). Cet événement est suivi de lois pénales générales (vv. 17–21) sur le meurtre, les blessures et les dommages.

En outre, Lévitique (24, 22) affirme un principe fondamental : l'égalité devant la loi pour tous, Israélites comme étrangers. Cette déclaration, audacieuse pour l'époque, repose sur une théologie forte : un seul Dieu implique une seule loi. Elle confère à l'étranger un statut moral et juridique à part entière, fondant un ordre éthique basé sur la sainteté, l'égalité et la responsabilité commune.

Ces textes fondamentaux de la législation sur l'étranger soulèvent plusieurs points importants concernant la situation du migrant : (1) ils autorisent la possibilité d'être étranger sans préciser les causes justifiables ou non de la migration, suggérant que peu importe la raison du déplacement, l'étranger doit être accueilli avec hospitalité. L'hospitalité biblique est caractérisée par son caractère inconditionnel et audacieux. Elle incarne un acte de courage, prenant des risques majeurs. Elle consiste à choisir de donner, d'accueillir et d'offrir, plutôt que de se détourner de l'étranger ou d'adopter une posture hostile à son égard. C'est un pari (Assayag, 2011). (2) Ces textes contiennent des droits et des conditions d'accueil afin d'encadrer l'hospitalité et éviter que

chacun l'exerce de manière arbitraire. (3) Ils insistent sur la dignité du migrant, soulignant la nécessité d'un respect particulier envers lui et rappelant que toute personne, à un moment donné, pourrait être elle-même un migrant désireux d'être bien traité. L'expérience vécue par le peuple juif en tant qu'étranger, puis esclave en Égypte, constitue le fondement de la notion et de la pratique de la migration et de l'hospitalité. Cette expérience, à la fois douloureuse et formatrice, a profondément influencé la compréhension des Juifs sur la migration et la nécessité d'offrir l'hospitalité, s'inspirant notamment de l'exemple du patriarche Abraham, qui a accueilli les trois voyageurs envoyés de Dieu dans l'épisode de Mambré (Gn 18,1-15).

Dans l'Ancien Testament, le migrant fait partie des trois catégories de personnes devant bénéficier d'une protection particulière, en raison de leur vulnérabilité, selon la loi de Moïse : le migrant, la veuve et l'orphelin. Ces catégories partagent un dénominateur commun : la précarité dans laquelle elles se trouvent. Bien que les difficultés rencontrées par chacune de ces catégories varient en fonction de leur contexte et de la nature de leurs épreuves, il est important de reconnaître que chacune présente des défis uniques. Par exemple, même un migrant disposant de ressources financières peut se retrouver confronté à des problèmes de sécurité, de logement ou à d'autres situations inconfortables liées à sa condition de migrant. Cela le place dans une situation de vulnérabilité, de fragilité et de manque de repères sociaux et culturels dans son pays d'accueil, ce qui peut le déstabiliser.

Pour remédier à ce que l'on pourrait qualifier d'injustice sociale et circonstancielle, Dieu se positionne en tant que grand défenseur des démunis. Comme l'indique Psaumes (109, 31) : « Il se tient à la droite du pauvre pour sauver son âme de ses juges » (Ps 109,31). Dans cette optique, Pierre Coulange (2007) souligne que :

L'étude d'Isaïe 57,15 nous a conduits à percevoir Dieu dans sa proximité avec les faibles et les humbles [...] Dieu se fait proche pour protéger et secourir [...] Cette fragilité devient particulièrement évidente lorsque le pauvre se retrouve face à la justice humaine : Dieu intervient alors pour se tenir à sa droite, en se faisant défenseur, avocat (Coulange, 2007, p. 124).

Disons que les textes anciens, notamment la Bible, fondent l'obligation d'accueillir l'étranger. Dans le judaïsme et le christianisme, l'hospitalité est considérée comme sacrée, car elle reflète l'hospitalité divine à l'égard de l'humanité (Assayag, 2011).

Ainsi, il apparaît clairement que la migration et l'hospitalité reposent sur des bases bibliques. Ces principes trouvent leurs racines dans les codes de la Loi, notamment dans la Torah, où les questions de migration et d'hospitalité sont abordées de manière détaillée. Les directives divines concernant ces sujets possèdent un caractère durable et universel.

3.2 L'étranger rejeté : une mise en garde spirituelle

Si certains textes prônent l'hospitalité et l'intégration comme nous l'avons analysé dans les parties prétendantes, d'autres, cependant, semblent promouvoir une forme d'exclusion, pouvant être perçus comme de la xénophobie religieuse. Cette ambivalence appelle une lecture contextuelle et critique des passages concernés. Nous avons sélectionné quelques passages bibliques parmi tant d'autres pour étayer cette ambivalence liée à la condition des étrangers.

Dans le livre de Deutéronome, comme nous l'avons souligné dans le point traitant des perceptions de la migration, il est fait mention de l'exclusion des Ammonites et des Moabites du peuple de la communauté d'Israël : « L'Ammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel, même à la dixième

génération. » (Dt 23,3). Ce verset se situe dans une série de lois communautaires définissant qui peut ou ne peut pas entrer dans « l'assemblée du Seigneur » (qahal YHWH)(Dt 23,2–9), c'est-à-dire : soit l'assemblée cultuelle (le peuple rassemblé pour le culte), soit la communauté des citoyens d'Israël, selon d'autres interprétations. Cette liste contient des exclusions rituelles ou sociales fondées sur des raisons morales, historiques, ou symboliques. Deutéronomes (23,3) évoque les Ammonites et les Moabites, deux peuples voisins et ennemis traditionnels d'Israël. Ce texte reflète une époque où l'identité communautaire était fortement marquée par les conflits historiques et les loyautés passées. Mais la Bible, dans son ensemble, introduit une dynamique de dépassement de ces exclusions, en mettant en avant la foi, la justice et la fidélité personnelle plutôt que l'origine. Ce verset est donc à lire dans sa rigueur immédiate, mais aussi dans l'évolution progressive de la révélation biblique, où l'étranger fidèle peut devenir pleinement membre du peuple de Dieu. L'exclusion est donc motivée par une mémoire de l'injustice, et non par une hostilité ethnique intrinsèque. Elle vise à protéger la communauté contre des alliances perçues comme moralement compromettantes (Wénin, 2017).

Dans le contexte postexilique, Esdras impose le renvoi des femmes étrangères épousées par des Judéens comme une forme de réparation religieuse : « Le peuple d'Israël [...] a pris des femmes étrangères » (Esd 9,1). Le chapitre 9 du livre d'Esdras marque un tournant : après les réformes religieuses (chap. 7–8), Esdras apprend que des mariages mixtes ont été contractés, y compris parmi les prêtres et les lévites, contrairement à ce qui est prescrit dans Deutéronomes : « Tu ne contracteras point de mariage avec ces peuples. [...] Car ils détourneraient de moi tes fils. » (Dt 7,3–4). Ce texte, situé dans le cadre de la conquête de Canaan, interdit les mariages avec les peuples cananéens (Lemardelé, 2005). L'interdiction est explicitement religieuse : elle vise à prévenir l'idolâtrie. La logique est celle d'une séparation cultuelle, non d'une ségrégation raciale.

Ce constat du mariage mixte dans Esdras 9 introduit une crise spirituelle majeure, développée dans les chapitres 9 et 10. Le chapitre 9,1 identifie ce péché communautaire comme une menace pour l'Alliance. Les mariages mixtes y symbolisent une infidélité religieuse. Esdras réagit non par légalisme, mais par une prière de repentance, enracinée dans la mémoire du salut et de la miséricorde divine. Le texte appelle à une lecture nuancée, attentive au contexte postexilique et à l'évolution vers une fidélité fondée sur l'engagement plutôt que sur l'origine. Il ne s'agit pas d'une condamnation des femmes étrangères en tant que telles, mais d'une réaction à une menace perçue contre la fidélité à Yahvé (Levenson, 1993).

Les textes bibliques qui semblent interdire les étrangers ne doivent pas être lus comme des prescriptions universelles, mais comme des réponses contextuelles à des enjeux spécifiques. Une lecture théologique rigoureuse révèle une dynamique d'ouverture, fondée sur la fidélité à Dieu plutôt que sur l'origine des individus. Cette perspective invite à une relecture éthique des textes, en dialogue avec les défis contemporains de l'hospitalité et de l'altérité.

4 Dynamiques migratoires au Burkina Faso : réalités, causes et défis

Avant d'analyser la réalité migratoire au Burkina Faso, il convient d'abord de mettre en lumière les causes de la migration telles qu'elles apparaissent dans la Bible, afin d'établir un lien avec celles observées dans le contexte burkinabè.

4.1 Causes migratoires : perspectives bibliques et burkinabè

La législation mosaïque aborde la migration sans en préciser clairement les causes, mais les récits bibliques permettent d'en dégager plusieurs. Le déplacement humain y est présenté comme naturel, l'homme étant un être en mouvement. Les conflits, guerres, invasions et déportations marquent le contexte biblique et influencent la perception de l'étranger. Des catastrophes comme les famines obligent aussi à fuir pour survivre. L'économie joue un rôle important, avec des migrations liées au commerce, à l'agriculture ou à l'élevage. Les pèlerinages religieux vers Jérusalem entraînent également des déplacements, tout comme certains conflits familiaux, à l'image de Jacob fuyant Ésaü. Enfin, des départs sont parfois ordonnés par Dieu, comme ceux d'Abraham ou du peuple d'Israël quittant l'Égypte. Ces récits montrent la diversité des causes migratoires dans la Bible.

Les causes de la migration évoquées dans la Bible trouvent des parallèles dans les causes contemporaines. Parmi celles-ci, on retrouve des facteurs macro-économiques, démographiques, sociaux, politiques et environnementaux. D'autres causes, telles que les enjeux naturels, institutionnels, éducatifs, psychologiques, volontaires, diplomatiques, familiales, religieuses et économiques et jouent également un rôle dans les dynamiques migratoires actuelles comme le cas du Burkina Faso.

4.2 Aperçu du flux migratoire au Burkina

Le Burkina Faso connaît depuis plusieurs années une dynamique migratoire marquée, tant interne qu'externe, influencée par des facteurs multiples et complexes. Parmi ceux-ci, les crises sécuritaires récurrentes, les conflits communautaires, la dégradation des conditions socio-économiques et les aléas climatiques jouent un rôle central dans la transformation des mouvements de populations (Hagberg, 2019).

Depuis 2016, la montée du terrorisme, particulièrement dans les régions du Nord, du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord, a engendré des vagues massives de déplacements internes. Selon les données du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR, 2022), le nombre de PDI s'élève à plus de deux millions. Ces déplacements s'opèrent souvent dans l'urgence, sans préparation, et exposent les populations à une précarité extrême, tant sur le plan matériel que psychologique et spirituel (Zabré, 2022).

Les zones urbaines et périurbaines, notamment les villes comme Ouagadougou, Kaya, Dori, Fada N'Gourma ou encore Boromo, deviennent des pôles de concentration de ces populations déplacées, entraînant des pressions supplémentaires sur les infrastructures et les services sociaux de base. Par ailleurs, ces mobilités internes s'accompagnent souvent d'une recomposition des identités communautaires, d'une reconfiguration des rapports sociaux et d'une redéfinition des pratiques religieuses et culturelles dans les espaces d'accueil (Laurent, 2012). Il convient également de souligner l'existence d'une migration transfrontalière, dirigée notamment vers les pays voisins (Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo) à des fins économiques ou sécuritaires. Toutefois, cette mobilité internationale s'est complexifiée ces dernières années avec les restrictions frontalières et l'instabilité régionale (Drissa, 2017).

Dans ce contexte, la migration au Burkina Faso ne peut être appréhendée uniquement sous l'angle humanitaire ou sécuritaire. Elle implique également des dimensions symboliques, religieuses et identitaires profondes. Les récits de déplacement témoignent souvent d'une perception de la migration comme une

épreuve existentielle, où la foi et la spiritualité jouent un rôle structurant dans les stratégies de survie, d'adaptation et de résilience (Laurent, 2012).

4.3 La migration comme lieu de rencontre spirituelle et de transformation

En examinant les flux migratoires rapportés dans la Bible, un élément majeur se dégage : la migration peut servir de moyen de spiritualisation. Par « spiritualisation », nous entendons le renforcement des liens spirituels dans un contexte migratoire. Dans plusieurs récits bibliques, Dieu s'est manifesté aux individus ou aux groupes pendant leur migration, renforçant ainsi leur foi. Abraham a reçu des instructions divines en chemin, Jacob a vu les anges de Dieu lors de sa fuite, Moïse a fait l'expérience de la rencontre divine en étant migrant, les Israélites ont connu la puissance de Dieu lors de leur sortie d'Égypte et de la traversée du désert, et David a été soutenu par Dieu pendant sa fuite devant Saül, la liste n'est pas exhaustive.

Il est important de préciser que notre intention n'est pas de promouvoir les causes négatives de la migration, souvent désapprouvées par Dieu, ni de considérer la migration comme un chemin privilégié pour rencontrer Dieu. Nous soulignons simplement que, quelle que soit la raison de la migration, Dieu se manifeste fréquemment auprès des migrants, les accompagnant et, parfois, les soutenant de manière spectaculaire. Les récits bibliques témoignent de la capacité de Dieu à utiliser la migration comme un moyen d'éveil spirituel.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs entretiens ont été menés auprès de personnes déplacées internes (au Burkina Faso, afin de recueillir des récits de vie en lien avec leur expérience migratoire forcée. Ces témoignages mettent en évidence la manière dont certains individus perçoivent des interventions d'ordre divin dans leur trajectoire de déplacement, en particulier dans des contextes de menace imminente.

Un cas emblématique, selon Bado A. (communication personnelle, 15 janvier 2025), est celui d'un pasteur déplacé interne, précédemment en poste dans un village de la région de la Boucle du Mouhoun, une zone fortement marquée par l'insécurité. Bado A rapporte qu'un jour, alors qu'il se trouvait assis dans sa cour, il a ressenti une impulsion intérieure intense, qu'il a interprétée comme une injonction divine à quitter les lieux sans délai. Suivant cette intuition, il a quitté sa maison précipitamment, sans emporter aucun bien matériel. Moins d'une heure plus tard, des individus armés identifiés comme des terroristes ont envahi sa concession avec pour objectif de l'éliminer. Ne le trouvant pas sur place, ils ont incendié sa maison avant de se retirer.

Un autre témoignage, rapporté par Ouédraogo A. (communication personnelle, 20 janvier 2025), provenant d'un village situé dans la même région, mais rattaché à la province du Balé, présente une situation analogue. Le protagoniste, également déplacé, s'est réfugié avec sa famille dans la ville de Boromo, chef-lieu de ladite province. Selon le protagoniste, c'est Dieu qui l'a inspiré à quitter la localité avant l'arrivée des assaillants, venus pour tuer et chasser les habitants. Ces récits, parmi d'autres, illustrent la récurrence de ce type d'interprétations spirituelles face aux situations de danger, et invitent à considérer la place du religieux dans les dynamiques de résilience et de déplacement forcé.

Dieu se manifeste auprès des migrants qui le cherchent (Brouillette, 2017). Le récit de l'apparition de Jésus ressuscité sur la route d'Emmaüs aux disciples nous enseigne aussi sur la présence de Dieu parmi les migrants. Le Christ, dans la gloire de sa résurrection, s'est fait migrant en se présentant aux disciples marchant

sur la route, confirmant ainsi l'enseignement donné dans Matthieu : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25,35).

Bien que la migration puisse offrir au migrant l'occasion de développer ou de renforcer sa spiritualité, il n'en demeure pas moins évident que certains migrants, en crise de résilience, abandonnent leur foi à cause des difficultés liées à leur situation. Ayant tout perdu en raison de la migration forcée, ils se retrouvent souvent à vivre de l'aumône, ce qui va à la rencontre de leurs valeurs et de leurs croyances.

5 Une hospitalité chrétienne incarnée : accueillir les PDI au Burkina Faso

Dans le contexte de crise humanitaire que traverse le Burkina Faso, l'accueil PDI ne saurait se limiter à une réponse matérielle ou administrative. Il appelle une approche globale, incluant une dimension spirituelle profondément enracinée dans la foi chrétienne. Cette perspective invite à reconnaître les PDI non seulement comme des bénéficiaires d'aide, mais comme des sujets de droit, porteurs de récits et d'une dignité intrinsèque. Cette dignité, affirmée par l'anthropologie biblique, repose sur la conviction que tout être humain est créé à l'image de Dieu (Gn 1,27), et mérite respect, écoute et inclusion.

Dans cette perspective, les communautés religieuses sont appelées à jouer un rôle central dans la médiation sociale, la promotion de la solidarité locale et la reconstruction du tissu communautaire. Leur engagement actif peut contribuer à freiner les dynamiques de radicalisation, qui constituent l'une des causes majeures de l'insécurité et des déplacements forcés de populations. La foi chrétienne, loin d'être une affaire privée, devient un levier de transformation sociale, comme le rappelle le prophète Michée : « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien : pratiquer la justice, aimer la miséricorde et marcher humblement avec ton Dieu » (Mi 6,8). Les communautés ecclésiales peuvent ainsi devenir des acteurs de résilience, de paix et d'intégration.

Concrètement, il serait judicieux d'aménager, au sein des camps ou zones d'hébergement, des espaces de recueillement dédiés à la prière, à la méditation biblique et à l'écoute de la Parole de Dieu. Ces lieux, ouverts à tous, offriraient aux déplacés un refuge spirituel où raviver leur foi, exprimer leur souffrance devant Dieu et puiser force et espérance au cœur de l'épreuve (Ps 34,19 ; Mt 11,28-30). Ces temps de rencontre favoriseraient la restauration de l'estime de soi et le renouvellement de l'espérance, tout en tissant des liens de solidarité entre les déplacés et les communautés hôtes, conformément à l'appel du Christ à aimer son prochain et à accueillir l'étranger (Mt 25,35 ; Hé 13,2). En parallèle, la formation de conseillers spirituels chrétiens, issus des Églises locales, s'avère essentielle. Inspirés par le ministère de consolation du Christ, ces accompagnateurs offriraient un soutien moral et spirituel aux déplacés, les aidant à traverser le deuil, la perte de repères ou la tentation du désespoir, selon l'exhortation de l'apôtre Paul : « Consolerez ceux qui sont abattus, supportez les faibles, soyez patients envers tous » (1Th 5,14).

Enfin, dans les régions relativement stables, la création de zones d'hospitalité sécurisées, intégrant l'accès à l'éducation, aux soins, à la terre et à la sécurité, pourrait favoriser des initiatives mixtes entre déplacés et populations hôtes. Cette approche incarne l'esprit du Lévitique : « L'étranger qui séjourne parmi vous sera pour vous comme un indigène du milieu de vous » (Lv 19,34), et ouvre la voie à une hospitalité réciproque et durable.

En résumé, en mettant au cœur de l'hospitalité une diaconie enracinée dans l'Évangile, l'Église au Burkina Faso peut devenir un levier puissant de résilience, de paix et de réconciliation. La mémoire biblique de la

migration, loin d'être un simple récit du passé, devient une ressource vivante pour penser les crises contemporaines à partir de la dignité de l'étranger. Elle offre ainsi une réponse spirituelle, sociale et politique aux défis humanitaires actuels, et ouvre la voie à un renouvellement du vivre-ensemble.

6 Les limites de l'étude

Cette étude présente certaines limites liées aux différences entre le contexte biblique et celui du Burkina Faso actuel. Les réalités culturelles, politiques et religieuses du Proche-Orient ancien ne sont pas directement transposables à l'Afrique de l'Ouest contemporaine. De plus, les textes bibliques ont souvent une portée symbolique ou théologique, ce qui complique leur application concrète à des situations modernes. L'approche adoptée repose sur une interprétation subjective des Écritures et ne propose pas de modèle politique précis. L'objectif est surtout de susciter une réflexion éthique et théologique, et non de fournir des réponses définitives aux enjeux migratoires actuels.

Conclusion

La migration est une réalité intrinsèque à l'expérience humaine, motivée par divers facteurs que l'on peut regrouper en deux grandes catégories : la migration contrainte, provoquée par des crises (armées, économiques, sociopolitiques, etc.), et la migration volontaire, souvent liée à la quête de nouveaux horizons ou à des motivations spirituelles, comme le pèlerinage. Quelle qu'en soit la cause, les principes bibliques demeurent constants et appellent à l'hospitalité, perçue comme un acte sacré. Accueillir, c'est manifester son humanité, restaurer la dignité de l'autre et répondre à un appel divin.

L'article met en lumière la richesse du récit biblique pour éclairer la compréhension contemporaine de la migration et de l'hospitalité, notamment dans le contexte du Burkina Faso, confronté à une crise migratoire interne. Il propose une lecture spirituelle et transformatrice de ces réalités, en soulignant que la migration est une expérience révélatrice et que l'hospitalité est une exigence éthique fondée sur la reconnaissance de la dignité humaine. Ce cadre biblique invite à un accompagnement holistique des personnes déplacées, intégrant leurs besoins matériels, mais aussi spirituels, psychologiques et relationnels.

L'article suggère des pistes concrètes : création de structures d'accueil intégrant écoute, prière et soutien spirituel ; formation de conseillers pour accompagner les déplacés dans leur cheminement intérieur ; promotion d'espaces de rencontre et de réconciliation. Il offre ainsi une contribution précieuse à la réflexion théologique et sociale sur la migration, en articulant une vision prophétique et pragmatique de la solidarité, fidèle à l'esprit biblique et adaptée aux défis actuels du Burkina Faso.

Toutefois, bien que les Écritures évoquent peu les abus d'hospitalité, l'actualité révèle des cas où la générosité est exploitée à des fins malveillantes. Cette réalité invite à une relecture critique de la théologie de l'hospitalité, afin de concilier accueil inconditionnel et discernement.

Références bibliographiques

- Antier, G. (2022). Une éthique de l'hospitalité ? Dans *L'accueil de l'Évangile* (p. 65-74). Olivétan.
- Assayag, É. (2011, 19 décembre). L'hospitalité, c'est sacré. *Europe 1*. <https://www.europe1.fr/economie/L-hospitalite-c-est-sacre-2-349352>
- Brouillette, A. (2017). Pèlerin et réfugié : regards théologiques croisés. *Théologiques*, 25(2), 77–96.
- Centre national de ressources textuelles et lexicales. (2012). *Migration*. <https://www.cnrtl.fr/definition/migration>
- Coulange, P. (2007). *Dieu, ami des pauvres : Étude sur la connivence entre le Très-Haut et les petits*. Academic Press / Vandenhoeck Ruprecht.
- De Gruchy, J. W. (2004). *The church struggle in South Africa* (25e éd. anniversaire). Fortress Press.
- Di Pedé, E. (2018). La question de l'étranger et de l'hospitalité chez les prophètes. *Laval théologique et philosophique*, 74(2), 255–266. <https://doi.org/10.7202/1058097ar>
- Duffé, B.-M. (2022). Une théologie de l'hospitalité. *Institut Pastoral d'Études Religieuses*. https://www.ucl.fr/wp-content/uploads/2022/03/colloque-iper-2022_mai.pdf
- Gangloff, F. (2018, 16 janvier). Étranger dans la Bible. *Point KT*. <https://pointkt.org/documentation-et-reflexions/etranger-dans-la-bible/>
- Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC). (2025). Burkina Faso: Internal displacement situation. Geneva: IDMC. Retrieved from <https://www.internal-displacement.org>
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. (1967). *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, amendée par le protocole de 1967*, Chap. 1, art. 1, section A, par. 2. <https://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62>
- Hervieu-Léger, D. (1993). *La religion pour mémoire*. Cerf.
- Lemardelé, C. (2005). *Étrangers et exclus dans l'Ancien Testament : Une lecture théologique et sociale*. Cerf.
- Levenson, J. D. (1993). *The Hebrew Bible, the Old Testament, and Historical Criticism: Jews and Christians in Biblical Studies*. Westminster John Knox Press.
- Medjiko, T. (2019). Vers un renouvellement des pratiques de l'hospitalité en milieu évangélique : Étude herméneutique du livre de Jonas à la lumière de la philoxénie d'Abraham en Genèse 18 [Mémoire de maîtrise, Université Laval]. Corpus UL. <https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/018e90fe-e6b0-42e5-a6a0-5ca37a379887>
- Montandon, A. (2004). *Le livre de l'hospitalité : Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*. Bayard.
- Organisation internationale pour les migrations (2024). *Termes clés de la migration*. <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>
- Organisation internationale pour les migrations (2019). *Glossaire de la migration* (Droit international de la migration, N° 34). OIM. Genève.

- Riaud, J. (2007). *L'étranger dans la Bible et ses lectures*. Cerf.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Seuil.
- Vial, M. (2019). *La théologie en tension : Foi chrétienne et conflictualité du monde*. L'Harmattan.
- Von Rad, G. (1960). *Théologie de l'Ancien Testament (T. I)*. Delachaux et Niestlé.
- Wénin, A. (2017). *L'humain et l'étranger dans la Bible*. Lessius.
- West, G. O. (2016). Contextual Bible study and the struggle for liberation in South Africa. Dans A. F. Botta (dir.), *The Bible and the hermeneutics of liberation* (p. 193–212). Brill.
- West, G. O. et Dube, M. (dir.). (2001). *The Bible in Africa: Transactions, trajectories, and trends*. Leiden: Brill Academic Publishers.